

Détection précoce dans la petite enfance Newsletter



Kanton Bern
Canton de Berne

Sur mandat de l'Office des mineurs

avec
informations
«Mise en
réseau
régionale»



CENTRE DE
PUÉRICULTURE
CANTON DE BERNE



Chers partenaires de la petite enfance du canton de Berne

Cette newsletter se concentre sur le thème des [enfants de parents avec une addiction](#). Dans une interview réalisée à l'occasion de la semaine d'action nationale, Markus Meury donne des informations sur les effets des addictions sur la situation des enfants et sur la manière dont nous pouvons, en tant que professionnels·les, soutenir aussi bien les enfants que les parents.

Nous avons le plaisir de vous faire parvenir ici nos [mises à jour concernant l'offre de "mise en réseau régionale dans le domaine de la petite enfance"](#). A l'avenir, cette mise à jour trouvera sa place dans la newsletter de printemps.

De plus, nous vous informons sur les [développements actuels](#), [les formations](#) sur la détection précoce des risques pour le bien-être de l'enfant dans le domaine de la petite enfance et sur les [possibilités de soutien](#) pour les questions de protection de l'enfant pour les professionnels·les.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

ACTUALITÉS



Quelle: Markus Winkler, Unsplash

APEA.EN.BREF

La nouvelle plate-forme nationale d'information "[APEA.EN.BREF](#)" propose des textes facilement compréhensibles et des vidéos informatives sur toutes les questions relatives à l'APEA. En outre, elle guide les personnes concernées qui ont besoin d'un soutien rapide vers les offres appropriées ou les autorités compétentes.

Intervisions interdisciplinaires sages-femmes – consultant·e·s petite enfance

Les données pour les groupes d'intervision interprofessionnels 2024 sont disponibles sur [e-log](#). La collaboration est encouragée par le traitement d'exemples de cas concrets entre les sages-femmes, les infirmières du post-partum et les consultant·e·s petite enfance. L'objectif est d'acquérir de nouvelles connaissances, de développer des solutions et de renforcer ses propres compétences professionnelles. Pour plus d'informations, voir la [Vidéo explicative](#) qui a été réalisée.

EN POINT DE MIRE



Quelle: Lavi Perchik, Unsplash

Enfants de parents avec une addiction

Dans ce contexte, nous avons pu poser nos questions sur le sujet à Markus Meury, porte-parole de la fondation Addiction Suisse et collaborateur de la semaine d'action pour les enfants de parents souffrant d'addictions.



Monsieur Meury, combien d'enfants vivent actuellement en Suisse avec des parents touchés par une addiction ?

Il n'existe malheureusement pas de calculs précis concernant l'âge des enfants concernés. Différentes études et estimations partent cependant du principe qu'environ 100'000 enfants et adolescents vivent avec un parent qui consomme de l'alcool ou une autre substance de manière problématique et sont peut-être dépendants dans la moitié des cas.

Quels sont les défis et les contraintes particuliers auxquels sont confrontés les jeunes enfants dont les parents sont touchés par des problèmes de dépendance et comment ceux-ci se répercutent-ils sur leur développement ?

L'humeur du parent ayant un problème de substances détermine l'atmosphère à la maison. Cette situation génère un stress chronique chez les enfants. L'incertitude et l'instabilité dominent le quotidien, la normalité et la sécurité se perdent. Selon le degré de consommation, l'enfant fait l'expérience d'un père ou d'une mère totalement différents, il est confronté à deux personnalités différentes et à des comportements opposés. Rien n'est prévisible, l'enfant ne sait jamais quelles seront les conséquences de ses actes, s'il sera puni ou félicité. Cette incertitude oblige l'enfant à jouer un rôle d'observateur afin de pouvoir réagir de manière appropriée en fonction de l'état d'esprit du parent dépendant.

Les besoins de l'enfant en matière de fiabilité et de sécurité sont mis de côté. La relation parent-enfant peut se détériorer et l'enfant peut ressentir un manque d'intérêt, voire un rejet de la part de son parent.

Chez l'autre parent aussi, toute l'attention est souvent focalisée sur le problème d'addiction du ou de la partenaire. L'enfant est ainsi laissé à lui-même et on lui confie des tâches et des responsabilités qu'il n'est souvent pas en mesure d'assumer. Parfois, il est aussi témoin de conflits et de violences intrafamiliales, et il n'est pas rare qu'il en soit lui-même victime.

Quels sont les risques concrets pour un enfant si la mère est touchée par une maladie de la dépendance pendant la grossesse ?

Cela dépend fortement de la substance. La consommation de nicotine, d'opioïdes ou d'autres substances illégales (p. ex. la phéncyclidine, le cannabis, les amphétamines ou la cocaïne) rend plus probable un poids de naissance plus faible. En outre, les enfants nés de mères ayant une consommation à risque d'alcool ou de nicotine sont plus susceptibles de développer des troubles du développement et des problèmes de comportement à long terme. Les troubles du spectre de l'alcoolisation fœtale sont la cause la plus fréquente de handicaps en Suisse, avec environ 1700 cas par an (2% des naissances).

En cas de dépendance maternelle aux opioïdes pendant la grossesse, les nouveau-nés présentent un risque accru de microcéphalie, d'hospitalisation prolongée en néonatalogie,

de problèmes neurocomportementaux ou de retards cognitifs à long terme.

Il faut garder à l'esprit que tout ce qui circule dans le sang de la mère circule également dans le fœtus. Le fœtus peut également développer une dépendance à l'alcool ou à l'héroïne.

Il est toutefois important de noter que même les mères souffrant d'une addiction peuvent généralement bien regarder leur enfant si elles reçoivent un soutien suffisant. La responsabilité envers l'enfant est alors souvent la motivation pour une thérapie de l'addiction. De nombreuses mères concernées trouvent ainsi pour la première fois la force de s'attaquer au traitement de leur dépendance.

Quel est le rôle du dépistage et de l'intervention précoces auprès des enfants qui grandissent dans un environnement où les parents sont dépendants et quel est le rôle des professionnels·les de la petite enfance dans ce contexte ?

Le dépistage précoce est important. Plus tôt un enfant reçoit un soutien, mieux c'est pour son développement. Les professionnels·les de la petite enfance ont des contacts intensifs avec les enfants et les parents et peuvent être attentifs aux signes chez les enfants ou chez les parents qui amènent et viennent chercher les enfants. Il est important de parler d'abord avec les parents des éventuelles anomalies de l'enfant. Ils peuvent apporter un soutien spécifique aux enfants et ont également le droit de signaler un cas aux autorités si cela semble utile.

Y a-t-il des signes spécifiques ou des problèmes de comportement chez les jeunes enfants qui pourraient indiquer une éventuelle dépendance des parents ?

Les signes varient en fonction de la situation et du caractère de l'enfant. Les filles ont plutôt tendance à se replier sur elles-mêmes, à intérioriser, elles souffrent plus souvent que les autres enfants d'oppression, de dépression, d'anxiété, d'actes compulsifs, de dévalorisation de soi et plus tard de troubles alimentaires. Les garçons ont tendance à externaliser, à avoir des troubles du comportement social, des TDAH ou de l'agressivité. Mais tous n'invitent presque jamais d'enfants à la maison, car ils ne veulent montrer la situation à personne. Les enfants concernés sont également très loyaux envers leurs parents et parlent très rarement d'eux-mêmes de la situation difficile qu'ils vivent à la maison.

Si les professionnels·les de la petite enfance soupçonnent une addiction chez les parents, quelles seraient vos recommandations d'action ?

Les professionnels·les devraient d'abord parler avec les parents, de préférence de ce qu'ils constatent chez l'enfant. Il est également possible de souligner qu'il est possible de parler ouvertement des problèmes et que l'objectif est que l'enfant se sente bien. L'objectif peut alors aussi être que les parents coopèrent mieux sur les questions pratiques.

L'important est de rendre les enfants plus forts :

- écouter et être une personne de contact
- être soi-même une personne de référence adulte fiable (si cela est approprié) ou aider l'enfant à trouver de telles personnes de référence. Il s'agit là d'un des facteurs de protection les plus importants.
- renforcer les compétences de vie des enfants dans les contacts éducatifs quotidiens, par exemple grâce à une atmosphère d'estime, d'acceptation et de soutien. Il s'agit également de promouvoir la capacité de contact et de relation, la capacité d'adaptation, la compétence de résolution de problèmes, la capacité de jouissance, la confiance en soi, la capacité à gérer les conflits, etc.
- encourager l'enfant à se faire des amis et à participer à des activités de groupe
- parler avec un enfant de ce qu'est une maladie de la dépendance et du fait qu'il n'est pas responsable de la maladie de son parent

Dans de nombreux cas, il peut être utile de demander un soutien supplémentaire ou d'orienter les parents vers un service spécialisé approprié. Parfois, un signalement à l'autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA) peut également être approprié. Aujourd'hui, les parents ne doivent plus craindre que l'APEA retire immédiatement l'enfant de la famille. Toutes les offres de soutien possibles sont d'abord examinées. Car les enfants souhaitent rester dans leur famille.

[Le guide pour les professionnel-le-s](#) d'Addiction Suisse contient de plus amples informations.

Un grand merci à Markus Meury d'Addiction Suisse d'avoir répondu à nos questions



Meury Markus, porte-parole de la Fondation Addiction Suisse et participation à la semaine d'action pour les enfants de parents avec une addiction

Offres de soutien pour les parents souffrant d'addiction dans le canton de Berne

Dans le canton de Berne, il existe différents services spécialisés et organisations qui offrent leur soutien :

[Santé bernoise BEGES](#)

Offres dans le domaine du conseil et du traitement des addictions, de la promotion de la santé et de la prévention ainsi que de l'éducation sexuelle

[Fondation Aebi-hus](#)

La fondation aebi-hus soutient des projets dans le domaine des "enfants issus de familles touchées par la toxicomanie" et s'engage pour la mise en réseau régionale et la sensibilisation des professionnels-les.

Vous trouverez ici tous les services spécialisés et les offres dans le domaine de l'aide aux personnes dépendantes: www.indexaddictions.ch

Conclusion

La présence d'une addiction chez les parents a un impact considérable sur la vie familiale. Le comportement des parents devient souvent instable et ils peuvent ne plus être en mesure de répondre de manière adéquate aux besoins de leurs enfants. Souvent, les addictions s'accompagnent également d'une maladie mentale. Les conséquences de la dépendance, telles que les problèmes financiers, l'isolement social, les conflits dans le couple ou les séparations, constituent une charge supplémentaire. Pourtant, les parents souffrant d'addiction veulent généralement être de bons parents. L'addiction est souvent cachée à l'extérieur et est liée à la honte et à la peur (par exemple de se voir retirer son enfant).

Les enfants de parents dépendants sont exposés à une multitude de facteurs de risque qui peuvent compromettre leur développement, même pendant la grossesse. Ils ont notamment un risque accru de développer eux-mêmes plus tard une addiction ou des problèmes psychiques. Plus l'enfant est jeune, plus les risques pour son développement sont importants. Souvent, les enfants se sentent complices. Il est donc important qu'ils soient informés, en fonction de leur âge, de ce qu'est une addiction et du fait qu'ils ne sont pas responsables et ne peuvent pas non plus guérir le parent concerné.

Il est important de souligner que, malgré les risques accrus, il n'y a pas dans tous les cas une réelle menace pour le bien-être de l'enfant et que cela doit être soigneusement vérifié. Dans ce contexte, les facteurs de protection, tant chez l'enfant que dans son environnement, sont également importants. Il convient notamment d'examiner au cas par cas l'impact de la dépendance sur la vie quotidienne avec l'enfant et de vérifier si les besoins fondamentaux de l'enfant sont pris en compte de manière adéquate.

Les professionnels·les de la petite enfance peuvent contribuer de manière significative à la détection précoce d'un problème de dépendance et au soutien de l'enfant. Il est donc important de regarder plutôt que de détourner le regard. Les professionnels·les de la petite enfance peuvent - selon leur mission - offrir à l'enfant un espace sûr et être une personne de référence ou un interlocuteur important.

Parallèlement, il est très important qu'ils fassent part de leurs inquiétudes concernant l'enfant aux parents et qu'ils les encouragent à accepter un soutien. L'objectif commun, à savoir le bien-être des enfants, offre une opportunité de coopération et augmente la motivation des parents à accepter un soutien.

En présence d'un problème de dépendance ayant des répercussions sur le bien-être de l'enfant, une collaboration interdisciplinaire obligatoire et à long terme est d'une grande importance pour l'ensemble du système familial.

MISES À JOUR CONCERNANT RÉSEAU RÉGIONAL DANS LE DOMAINE DE LA PETITE ENFANCE



Les rencontres régionales de mise en réseau permettent aux actrices et acteurs de la petite enfance de mieux se connaître dans les 16 régions du canton de Berne et de se former et d'échanger sur certains thèmes pertinents pour la région.

Les réunions de mise en réseau ont généralement lieu une fois par an dans chaque région. Le nombre de participants varie d'environ 20 à 80 personnes, selon la taille de la région de mise en réseau.

L'offre de rencontres régionales de mise en réseau est mise en œuvre depuis huit ans. Nous nous ferons un plaisir de vous présenter une rétrospective et des perspectives.

Rétrospective

Après avoir planifié et organisé l'année précédente, en 2022, dans presque toutes les régions, des manifestations en plein air à caractère principalement de réseautage, nous avons pu revenir en 2023 aux réunions de réseautage connues, axées sur le contenu.

Les contenus des réseaux en 2023 étaient variés : nous avons traité de la protection globale de l'enfant et des transitions entre le domaine de la petite enfance et celui de l'école. Les enfants de parents toxicomanes et de parents souffrant de troubles psychiques ont également été abordés. Dans une région, le thème de la protection des données dans le domaine de la petite enfance était à nouveau au centre de l'attention, tandis que dans une autre région, nous nous sommes penchés sur la question de savoir ce qu'il fallait faire lorsque les enfants du domaine de la petite enfance présentaient de plus en plus de troubles du langage, de la motricité ou sociaux. Dans deux régions, les questions relatives à un bon conseil ont également constitué un thème central : Comment conseiller au mieux les familles migrantes et, de manière générale, quelles sont les principales méthodes de conseil lorsqu'il s'agit d'aborder des thèmes difficiles.

Vous trouverez les documents relatifs aux [thèmes principaux](#) de la mise en réseau sur notre site web.

Perspectives et dates

La mise en réseau signifie entretenir un réseau existant et le développer en permanence. La mise en réseau est donc un processus qui est codirigé et co-organisé par tous. En 2024, des manifestations de mise en réseau auront lieu dans les 16 régions :

Bern Südost (Münsingen)	18 mars 2024, 16h -18h30
Bern Südwest (Köniz)	29 avril 2024, 16h -18h30
Oberes Emmental (Langnau)	7 mai 2024, 16h -18h30
Bern Nordwest (Hinterkappelen)	27 mai 2024, 16h -18h30
Obersimmental-Saanen (Saanen)	10 juin 2024, 16h -18h30
Bern Nordnord (Moosseedorf)	24 juin 2024, 16h -18h30
Bern Nordost (Ostermundigen)	27 août 2024, 16h -18h30
Frutigen-Niedersimmental (Spiez)	3 septembre 2024, 15h -17h30
Jura bernois (Tramelan)	21 octobre 2024, 16h -18h30
Unteres Emmental (Burgdorf)	28 octobre 2024, 16h -18h30
Interlaken-Brienz-Oberhasli	4 novembre 2024, 16 h -18 h 30

Une manifestation de mise en réseau sera également organisée en 2024 dans les régions de Thoun, Seeland, Bienne et Haute-Argovie. Les dates et les thèmes seront communiqués aux personnes intéressées dès qu'ils seront définis.

Si vous êtes intéressé·e par la participation à une manifestation régionale de mise en réseau et que vous ne figurez pas encore dans notre liste de diffusion, veuillez nous envoyer un e-mail vernetzung@mvp-be.ch en indiquant votre nom et votre institution. Merci beaucoup !

Nous remercions chaleureusement professionnels·les qui font déjà partie de notre réseau pour leur intérêt et leur engagement.

Si vous recevez cette Newsletter dans le cadre de la mise en réseau régionale et que vous souhaitez recevoir à l'avenir les trois Newsletters sur la détection précoce, et pas seulement la Newsletter avec les mises à jour concernant la mise en réseau régionale, vous pouvez vous inscrire en cliquant sur le [lien](#) suivant.

FORMATIONS SUR LA DÉTECTION PRÉCOCE DE LA MISE EN DANGER DU BIEN-ÊTRE DE L'ENFANT

Regarder ensemble de près – pour une détection précoce de la mise en danger du bien-être de l'enfant, pour une protection forte de l'enfant !

Vous êtes professionnel·le de la petite enfance et souhaitez en savoir plus sur la détection précoce des situations de mise en danger du bien-être de l'enfant ? Vous souhaitez avoir plus de sécurité dans des situations concrètes ou vous voulez connaître vos droits et obligations en matière de signalement ?

Vous trouverez ici les dates 2024 et des informations sur l'inscription aux offres de formation **gratuites** pour différents groupes cibles, financées par l'Office de mineurs:

Cours pour les responsables de crèches et les organisations
d'accueil familial de jour
(Le prochain cours aura lieu en 2025)

Cours pour les sages-femmes et le personnel soignant assurant
un suivi post-partum ambulatoire

CONSULTATION SPÉCIALISÉE EN MATIÈRE DE PROTECTION DE L'ENFANCE

En tant que professionnel·le accompagnant une famille, il peut arriver que vous ne sachiez pas si le bien-être de l'enfant est en danger ou comment agir au mieux dans cette situation. Il est souvent difficile de reconnaître les limites entre la normalité, la charge et la mise en danger. Dans le canton de Berne, différentes offres de conseil à bas seuil et anonymes sont à votre disposition pour vous aider à évaluer et à conseiller. En font partie

Le [coaching en matière de protection de l'enfant](#) du centre de puériculture, sur mandat de l'Office cantonal de la jeunesse, s'adresse spécifiquement aux professionnels·les de la petite enfance. Ils réfléchissent par téléphone à leur évaluation de la situation et discutent de la suite de la procédure. Si nécessaire, la famille peut être transférée rapidement et simplement au centre de puériculture du canton de Berne pour un soutien supplémentaire.

Le [groupe de protection de l'enfant de l'Hôpital de l'Île](#) conseille les particuliers et les professionnels·les en cas de suspicion de maltraitance ou de négligence d'enfants de tous âges, notamment en cas de suspicion d'abus sexuels.

Les [autorités de protection de l'enfant et de l'adulte](#) soutiennent également les professionnels·les dans tout le canton en leur proposant des conseils à bas seuil sur l'évaluation de la situation et la marche à suivre.

PERSPECTIVES



Quelle: PublicDomainImages, Pixabay

La prochaine newsletter paraîtra en août et portera sur le thème du syndrome du bébé secoué.

Vous avez des suggestions ou des préoccupations ? Souhaitez-vous être informé-e sur un thème particulier concernant la détection précoce et la protection de l'enfant dans le domaine de la petite enfance ? Ou vous avez des questions sur notre offre de formation ? Ecrivez-nous - c'est avec plaisir que nous recevrons vos suggestions: protection_enfance@cp-be.ch

Centre de Puériculture
Canton de Berne
Bahnhofplatz 2
3011 Bern
cp-be.ch



[Se désinscrire](#)

© 2023 Centre de Puériculture Canton de Berne